Canicule
Les brûlures du soufre

L'exceptionnelle vague de chaleur de fin juin a causé d'énormes pertes par brûlure des feuilles et des baies dans le Midi. Les traitements au soufre pendant et même avant cette période ont aggravé les dommages.

AU DOMAINE SAINT-JEAN DE L'ARBOUSIER, à Castries, Nicolas Viguier examine ses vignes en bio deux jours après le coup de chaleur du 28 juin. Il estime avoir perdu 30 % de sa récolte. © P. PARROT

« *Mes 11 ha en conversion bio ont cramé à 90 %. Les feuilles et les bois sont brûlés, et les raisins sont secs. Je n'ai jamais vu des brûlures d'une telle intensité.* » Julien Chaptal est régisseur du Château Laval, à Bellegarde, dans les Costières de Nîmes. Cette appellation, célèbre pour ses sols de galets roulés, a vu nombre de ses vignes grillées le 28 juin.

Au même moment, Nicolas Viguier, en bio lui aussi, a perdu 30 % de ses raisins au domaine Saint-Jean de l'Arbousier, à Castries, dans les Grés de Montpellier. « *Les galets roulés de notre terroir ont réverbéré la chaleur. Il a sans doute fait plus de 50 °C au soleil pendant cinq à six heures. C'est alarmant car les événements climatiques s'enchaînent. En quatre ans, je n'ai fait qu'une récolte normale, alors qu'en trente-cinq ans, mon père n'a connu que deux années de mauvaise récolte* », a-t-il témoigné sur notre site Vitisphere. « *Le 28 juin, la température est montée jusqu'à 44 °C sous abri dans notre secteur, avec une hygrométrie très basse, à 19 %. C'était pire qu'au Sahara !* », déclare Bernard Taïx, directeur technique vigne chez le distributeur Magne (Hérault). Le même jour, aux confins du Gard et de l'Hérault, on a relevé jusqu'à 46 °C sous abri.

Dans le Languedoc-Roussillon, cette canicule a desséché en masse des feuilles et des raisins, comme si les vignes avaient subi le feu d'un chalumeau. « *Mes vignes ont beaucoup souffert. Certaines de mes parcelles ont brûlé à 100 %. Ça a été très dur de les découvrir dans cet état* », confie Roland d'Allaines, responsable viticole à l'Abbaye de Valmagne, à Villeveyrac (Hérault). « *Toutes mes parcelles sont touchées. J'ai perdu 50 % de ma récolte. La vigne a sacrifié ses raisins* », déplore également Marc Castan, vigneron au domaine Mamaruta, à La Palme, dans l'Aude.

Un autre paramètre a exacerbé les brûlures : le soufre. « *J'ai traité les parcelles en conversion bio au soufre liquide la veille de la vague de canicule, pendant la nuit. On savait qu'il ferait chaud, mais on ne s'attendait pas à ces températures-là. Si j'avais su, je ne serais pas intervenu* », explique Julien Chaptal. Le Château Laval dont il est le régisseur cultive 97 ha dont 11 ha seulement en conversion. Si ces surfaces ont très cruellement souffert, le reste du vignoble, conduit en conventionnel, qui n'a pas reçu de soufre de la saison, n'est presque pas impacté. « *Il y a très peu de pertes* », indique le vigneron.

Jacques Oustric, responsable technique vigne chez Charrière Distribution, dans le Gard, en est persuadé : « *Le soufre a été un facteur aggravant. Il est venu absorber l'eau dans les cellules des baies et des feuilles de vigne. Certains en ont appliqué juste avant l'épisode caniculaire, voire pendant.* »

« *Les vignes en bio sont plus sévèrement touchées car les vignerons n'y appliquent que du soufre* », ajoute Bruno Pèbre, responsable du développement technique chez Racine SAP, un distributeur basé dans le Var. « *Mais des vignerons en conventionnel qui utilisent le soufre pour réduire leur IFT ont eu, eux aussi, des brûlures* », précise Bernard Taïx.

La phytotoxicité de ce fongicide en cas de forte chaleur est pourtant bien connue. La prudence aurait voulu que l'on reporte les traitements. Mais tous les vignerons n'ont pas pu ou pas voulu le faire. « *Nous avions recommandé à nos clients de ne pas traiter, d'autant que la pression de l'oïdium était faible. Soufrer deux ou trois jours avant une canicule annoncée, c'est donner le bâton pour se faire battre* », blâme Bernard Taïx.

« *On sait que le soufre, ça brûle. Certains en ont utilisé deux jours avant les fortes chaleurs ou au début, le matin même. Or, il faut savoir reporter un traitement* », déclare Francis Bonnet, président de la coopérative des Vignerons des Côtes d'Agly, à Estagel, dans les Pyrénées-Orientales.

Néanmoins, les traitements précédant de peu la vague de chaleur ne sont pas seuls en cause. Des vignes qui avaient reçu du soufre quinze jours avant la canicule sont également très touchées, sans doute parce que le soufre n'avait pas été lessivé, faute de pluie.

Y a-t-il eu un effet de la dose appliquée ? Dans le Midi, les vignerons et les techniciens pensent que non. « *J'ai employé du Microthiol à 8 l/ha contre 12 l/ha – la dose homologuée – et j'ai eu des dégâts* », note Julien Chaptal. « *Parmi les vignerons qui ont eu des brûlures, la plupart ont travaillé à 4-5 kg/ha de soufre mouillable ou à 4 l/ha d'Héliosoufre, alors que la dose homologuée est de 7,5 l* », commente Bernard Taïx. « *Des producteurs qui ont appliqué seulement 15 kg de soufre poudre ont également subi des dommages* », signale Bruno Pèbre.

En Bourgogne, Benoît Bazerolle, de la chambre d'agriculture de la Côte-d'Or, n'est pas du même avis. « *Les vignes qui ont reçu entre 7 et 10 kg/ha de soufre mouillable avant la canicule ont eu davantage de brûlures que celles qui n'ont reçu que 6 kg/ha* », rapporte-t-il.

Une autre question se pose : certaines formulations ont-elles été plus nocives que d'autres ? Pour Francis Bonnet, « *le soufre poudre a provoqué plus de dégâts en raison de son effet vapeur* ». Mais d'après Bruno Pèbre, c'est l'inverse : « *Le soufre mouillable semble avoir marqué plus que le soufre poudre.* »

« *Une rumeur a mis en cause les terpènes de l'Héliosoufre dans l'apparition des brûlures. Je ne crois pas qu'ils aient eu un impact. Et je n'ai pas constaté de différences de dégâts selon les formulations de soufre* », indique Bernard Taïx. Bruno Pèbre abonde dans son sens : « *Les vignes qui ont reçu de l'Héliosoufre n'ont pas davantage de brûlures que les autres, peut-être en raison de son emploi à dose réduite.* »

À l'inverse, Benoît Bazerolle souligne que « *les coformulants présents dans l'Héliosoufre et le Microthiol Spécial liquide renforcent le risque de brûlures. C'est pourquoi nous avons préconisé les soufres mouillables classiques* ».

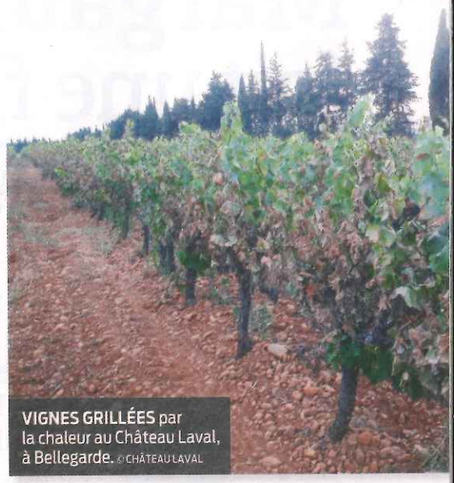

VIGNES GRILLÉES par la chaleur au Château Laval, à Bellegarde. © CHÂTEAU LAVAL

La canicule de fin juin a impacté plus de 12 000 ha de vignes dans l'Hérault et le Gard, selon les chambres d'agriculture. Dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, plus de 6 000 ha de vignes sont touchés. Au total, les pertes se chiffrent en plusieurs centaines de milliers d'hectolitres. Les vignes touchées jusqu'aux sarments se remettront sans doute lentement de leurs brûlures.

« *Il a fait plus de 50 °C au soleil. C'est énorme ! D'autant qu'à cette chaleur s'est ajouté un vent très chaud,* rappelle Jacques Oustric. *Les vignes ont subi ces conditions sachant que la plupart étaient palissées depuis peu de temps. Les baies se sont soudainement retrouvées au soleil alors qu'elles n'avaient pas commencé à synthétiser des polyphénols. Elles ont brûlé. Dans les parcelles qui n'avaient pas été écimées, les baies sont moins touchées car elles étaient encore abritées par les feuilles.*

INGRID PROUST

Pas de soufre au-delà de 25 °C

« Si une canicule est annoncée, il faut reporter tout traitement au soufre *ou choisir une autre matière active* », indique Jean-Baptiste Drouillard, expert vigne chez Syngenta, qui commercialise le Thiovit Jet. « *Apporter du soufre par forte chaleur est une faute professionnelle ! Au-delà de 25 °C, ce n'est pas raisonnable* », lance Bruno Pèbre, des Ets Racine. « *Il ne faut pas appliquer de soufre mouillable si la météo annonce plus de 30 °C dans la journée* », précise, de son côté, Jean-Baptiste Drouillard. Quant à l'entreprise Action Pin, elle préconise de ne pas utiliser son produit Héliosoufre « *si des températures supérieures à 28-30 °C sous abri persistent dans les 24 heures* ». Selon elle, « *les terpènes ne renforcent pas le risque de brûlures. Leur présence n'implique pas de précautions supplémentaires par rapport aux autres produits à base de soufre.* »

Attention au Pyrévert et au Limocide

« Les vignes ayant fait l'objet de traitements au soufre et/ou au Pyrévert sont souvent très touchées », constate Jacques Rousseau, de l'ICV. « *Le Pyrévert seul peut générer des brûlures sur les extrémités des feuilles. Cette année, nous n'avons pas observé ce genre de symptômes. Mais associé au soufre, il a accentué les dégâts liés au soufre lors de la canicule de fin juin. C'est aussi le cas du Limocide* », ajoute Jacques Oustric. « *Nous déconseillons d'appliquer du Pyrévert, du Limocide et de l'Armicarb lors de fortes chaleurs* », indique Benoît Bazerolle.

Des dégâts aussi en Bourgogne

En Côte-d'Or, les vignes ont subi deux canicules, fin juin et fin juillet. « *Fin juin, nous avons constaté des brûlures liées à l'accumulation de soufre mouillable sur les feuilles. Des vignerons avaient appliqué des doses assez élevées (plus de 10 kg/ha) en raison de la pression de l'oïdium. Chez les vignerons qui n'ont pas employé de soufre, nous n'avons pas vu de dégâts. Fin juillet, ceux qui ont voulu faire des rognages ou des effeuillages serrés avant de partir en vacances l'ont payé cher : leurs interventions ont aggravé l'échaudage des baies* », explique Benoît Bazerolle, de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or. En Champagne, des vignes ont également subi des brûlures.